

Contact



Mairie

16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

450 839-3671

450 839-2387 (Télécopieur)

www.st-jacques.org

Horaire

Lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h à 12 h

*Fermé entre 12 h et 13 h

Bibliothèque Marcel-Dugas

Horaire

Lundi, mardi de 13 h à 18 h

Jeudi de 13 h à 20 h

Samedi de 9 h à 12 h

450 831-2296

Services téléphoniques d'urgence

Après les heures de bureau

Pour les bris d'aqueduc, fuites d'eau, etc.

579 258-6074

Sur les heures de bureau

En cas de panne électrique seulement.

450 839-7697

Conseil municipal

Prochaines séances :

4 mars et 2 avril à 19h00

Sommaire

03 Conseil municipal

Mot de la mairesse

Séances du conseil 2024

Bourse de la Mairesse 2024

06 Travaux publics

Rinçage d'aqueduc

Collecte des encombrants

08 Urbanisme

Vente de garage

Fosse septique

Relocalisation

10 Bibliothèque

Coup de coeur des abonnés

Exposition

Activités

16 Loisirs

Journée de l'environnement

Semaine de relâche

Activités sportives

Relocalisation

19 Organismes

FADOQ

Chevaliers de colomb

Shéna

20 Concours dessin de Pâques

N'oubliez pas de
vous inscrire en ligne !

SAC
Service d'alerte citoyenne

Réalisation : Municipalité de Saint-Jacques

Impression : Kiwi Le centre de copie

Papier : Rolland Enviro 100% recyclé

Distribution : Postes Canada

Parution : Le Jacobin est publié 10 fois l'an

Tirage : 2250 exemplaires

ISSN : 1708 - 2994

Dépot légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépot légal : Bibliothèque et Archives nationales du Canada

Chères citoyennes et citoyens,

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma sincère gratitude à chacun d'entre vous pour votre contribution exceptionnelle au succès du Carnaval du 250e anniversaire de notre municipalité. À tous les bénévoles dévoués, aux membres du comité organisateur, aux artistes, aux commerçants, et à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cet événement, je vous adresse mes plus chaleureux remerciements. Votre implication a véritablement fait de cette commémoration un moment fort pour notre communauté.

Étant donné le franc succès de notre carnaval, je suis heureuse de vous annoncer que l'édition du Carnaval 2025 se tiendra du 31 janvier au 2 février 2025 prochain. Nous espérons que cette anticipation suscitera un enthousiasme renouvelé et une participation continue de la part des Jacobines et Jacobins !

Je profite de l'occasion pour rappeler à tous que les inscriptions pour «La Bourse de la Mairesse» sont toujours en cours jusqu'au 12 mars. Pour participer, vous devez être résidents/es de Saint-Jacques, être étudiants/es à temps plein et avoir entre 18 et 25 ans. Dans le cadre du 250e de la municipalité, il y a 3 bourses de 250\$ à gagner !

Enfin, le mois de mars est le moment d'encourager nos producteurs acéricoles. Profitez de ce doux mois de mars pour vous sucrer le bec dans nos nombreuses cabanes à sucre.

Joyeuses Pâques !!!

Josyane Forest Mairesse de Saint-Jacques



Cabane à sucre Salomon Venne (1907)



Cabane à sucre Arthur Duval

CONSEIL MUNICIPAL 2021-2025



SÉANCES DU CONSEIL 2024

- Lundi 4 mars 2024
- Mardi 2 avril 2024
- Lundi 6 mai 2024
- Lundi 3 juin 2024
- Mardi 2 juillet 2024
- Lundi 5 août 2024
- Mardi 3 septembre 2024
- Lundi 7 octobre 2024
- Lundi 4 novembre 2024
- Lundi 2 décembre 2024
- Mercredi 11 décembre 2024 (séance spéciale du budget)

À 19H00 au 16, rue Maréchal, Saint-Jacques

DU 12 AU 16 FÉVRIER 2024



LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

#JPS2024

POUR LEUR FUTUR,

PERSÉVÉRER

SE CONJUGUE

TOUJOURS

AU PRÉSENT.

NOS GESTES, UN +
POUR LEUR RÉUSSITE!

INSCRIPTION - BOURSE DE LA MAIRESSE

La persévérance scolaire est au cœur de la Municipalité de Saint-Jacques. Nous sommes fiers d'encourager les citoyennes et les citoyens qui désirent poursuivre leur parcours scolaire. La bourse de la mairesse offre à chaque année un montant de 250 \$ pour encourager les citoyennes et les citoyens à persévérer dans leur champs d'études tout en offrant un milieu de vie agréable et sain dans la Municipalité.



Prénom :	Nom :
Âge (entre 18 et 25 ans) :	Courriel :
<input type="checkbox"/> Preuve de résidence (joindre la preuve de résidence au formulaire)	
<input type="checkbox"/> Preuve de fréquentation scolaire (joindre la preuve de fréquentation scolaire au formulaire)	
Date d'inscription :	Signature :

Période d'inscription : du 12 février au 12 mars 2024

Retournez votre formulaire au :
communication@st-jacques.org

ou à la mairie au :
16, rue Maréchal, Saint-Jacques



Municipalité de
Saint-Jacques



STATIONNEMENT HIVERNAL

Afin de faciliter les opérations de déneigement, il est strictement interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, entre 23 h et 7 h, sur l'ensemble du territoire de la municipalité (Règlement no 003-2018).

1^{er} novembre au 15 avril



DÉNEIGEMENT

Il est interdit de souffler, de déposer de la neige ou de la glace sur un immeuble public, sur une autre propriété que la sienne, sur la voie publique ou dans un rayon d'un (1) mètre d'une borne incendie (Règlement no 266-2015).



RÉSEAU D'ÉGOUT

Il est strictement interdit de déverser des produits et des déchets dans les lavabos ou les toilettes sous peine d'engorger le réseau d'égout et d'occasionner des bris. Le respect de l'environnement est l'affaire de tous !



RINÇAGE RÉSEAU D'AQUEDUC

Dans la semaine du 29 avril au 4 mai ainsi que la semaine du 5 au 11 mai, il y aura le rinçage du réseau d'aqueduc. L'eau est potable et si elle est colorée, simplement la faire couler quelques minutes.



QU'EST-CE QU'UN ENCOMBRANT ?

Toute matière admissible à un autre type de collecte (matières recyclables, organiques ou résidus verts) ne doit pas se retrouver dans la collecte des objets encombrants.

La collecte des encombrants permet aux citoyens de se débarrasser de leurs déchets trop volumineux pour être déposés dans les bacs roulants à déchets.

Dans tous les cas où des items ont un potentiel de valorisation, l'Écocentre local doit être priorisé.

MATIÈRES REFUSÉES :

- ❌ Sacs de feuilles et de gazon ;
- ❌ Poubelles et sacs de déchets ;
- ❌ Bacs roulants bleus et bruns ;
- ❌ Déchets déposés en vrac (non ensachés) ou louses au sol ;
- ❌ Pneus et pièces d'auto (incluant les boîtes pour camion pickup) ;
- ❌ Toiles de piscine, bâches ou tapis qui ne sont pas roulés en section de 5 pieds et solidement attachés ;
- ❌ Appareils électroniques de télécommunications (par exemple : télévisions, ordinateurs, imprimantes, système audio et vidéo, etc.) ;
- ❌ Résidus domestiques dangereux (RDD) comme peinture, aérosols, néons, bonbonnes de propane, etc. ;
- ❌ Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) comme des planches de bois, morceaux de 2 X 4, panneaux de contreplaqué (plywood), madriers, poteaux de clôture, patio, lattes de plancher et autre recouvrement de sol, de portes, fenêtres, cloison-sèche (gypse), bardeaux d'asphalte, céramique, vinyle, etc. ;
- ❌ Objets tranchants et/ou pointus - verre, miroir, morceaux de vitre, items avec des clous apparents, etc. ;
- ❌ Boîtes de carton et autres matières recyclables ;
- ❌ Appareils réfrigérants comme les réfrigérateurs, les congélateurs, les refroidisseurs d'eau et les climatiseurs ;
- ❌ Branches, cèdres, troncs et billots de bois, morceaux de béton, roches, terre et tourbe ;
- ❌ Déchets louses ou en vrac déposés dans les baignoires, barils, remorques ou autres ;
- ❌ Item avec un moteur à essence ou contenant de l'huile (exemple : tondeuse).

MATIÈRES ACCEPTÉES :

- ✅ Bac roulant noir/gris/vert ;
- ✅ Bac roulant noir/gris/vert supplémentaire avec collant autorisé par la Municipalité ;
- ✅ Mobilier (table, chaise, divan, luminaire, lampe sur pied, armoire/bibliothèque, etc.) ;
- ✅ Appareils ménagers (laveuse, sècheuse, lave-vaisselle, cuisinière) ;
- ✅ Petits appareils et électroménagers (micro-ondes, ventilateurs sur pied, etc.) ;
- ✅ Matelas, lits et sommier (non encombrés de matières refusées) ;
- ✅ Tapis, toile ou bâche attachée ;
- ✅ Meubles et pièces de meuble (exemple : panneaux de bibliothèque, tiroirs, pattes de tables, etc.) ;
- ✅ Toilette, lavabo, meuble-lavabo, vanité, baignoire ;
- ✅ Barbecue (sans la bonbonne) ;
- ✅ Vélo, jouets ou items pour enfants (poussette, balançoire, chaise haute, modules divers, sièges d'auto, etc.) ;
- ✅ Items saisonniers (râteau, pelle, brouette, balai, etc.).

PROCHAINES COLLECTES :

Vendredi 1^{er} mars

Vendredi 26 avril

Vendredi 5 juillet

Vendredi 30 août



Deux ventes de garage par année sont autorisées pour un même terrain occupé par une habitation, soit à la fin de semaine de la Fête des Patriotes et à la fin de semaine de la Fête du Travail.

**VENTE DE
GARAGE**

Voici quelques règles à respecter :

- La durée maximale d'une vente de garage est de trois jours consécutifs suivant les heures d'activités autorisées;
- La vente de garage doit avoir lieu dans une période comprise entre 8 heures et 20 heures;
- L'activité ne doit empiéter aucunement sur la propriété publique et aucune marchandise ne peut être exposée dans la rue. L'activité et la marchandise exposée ne doivent pas causer d'obstruction visuelle pour les automobilistes ;
- Le terrain utilisé doit être entièrement dégagé et nettoyé à la fin de la période autorisée ;
- La vente ne concerne que les biens usagés appartenant exclusivement au propriétaire ;
- Un maximum de trois enseignes temporaires attachées ou détachées du bâtiment sont autorisées, pourvu qu'elles soient installées sur le terrain où la vente doit avoir lieu ;
- Les enseignes autorisées peuvent être posées au plus tôt quatre jours avant le début de la vente de garage et doit être enlevée au plus tard deux jours suivant la fin de la vente de garage ;
- En cas de pluie, la vente de garage est autorisée seulement la fin de semaine suivante.



RELOCALISATION DU SERVICE DE L'URBANISME

Le service de l'urbanisme est désormais situé
au garage municipal au 186, rue Saint-Jacques.
urbanisme@st-jacques.org / 450-839-3671 poste 7662

RAPPELS

VOTRE TERRAIN SE SITUE EN ZONE AGRICOLE ET VOUS DÉSIREZ EFFECTUER UN USAGE NON AGRICOLE?

Une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ est nécessaire.

En ce sens, nous vous suggérons de communiquer avec le service de l'urbanisme par courriel : urbanisme@st-jacques.org ou par téléphone au 450 839-3671, poste 7662 afin de discuter de votre projet.



QUELLE FRÉQUENCE DOIT-ON VIDANGER UNE FOSSE SEPTIQUE ?

Afin de respecter les directives du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, la fosse septique desservant une résidence principale doit être vidangée au moins une (1) fois tous les 2 ans, tandis qu'une fosse septique desservant une résidence secondaire qui est utilisée d'une façon saisonnière doit être vidangée au moins une (1) fois tous les 4 ans.

Nous vous invitons à communiquer avec le service de l'urbanisme pour obtenir plus de renseignements à ce sujet.



RAPPEL UTILE EN PÉRIODE HIVERNALE

- Il est interdit de déposer, souffler ou déverser sur un immeuble public ou sur une autre propriété que la sienne de la neige ou de la glace.
- Il est interdit de déposer, souffler ou déverser de la neige ou de la glace dans un rayon d'un (1) mètre d'une borne d'incendie.
- Il est interdit de créer, de permettre ou de tolérer un amoncellement de neige ou de glace de façon à nuire à la visibilité pour les piétons ou les véhicules automobiles.
- Il est interdit à toute personne de projeter ou déposer sur la voie publique de la glace ou de la neige provenant de son terrain ou de sa propriété ou de celle dont il assume le déblaiement, ce fait constituant une nuisance

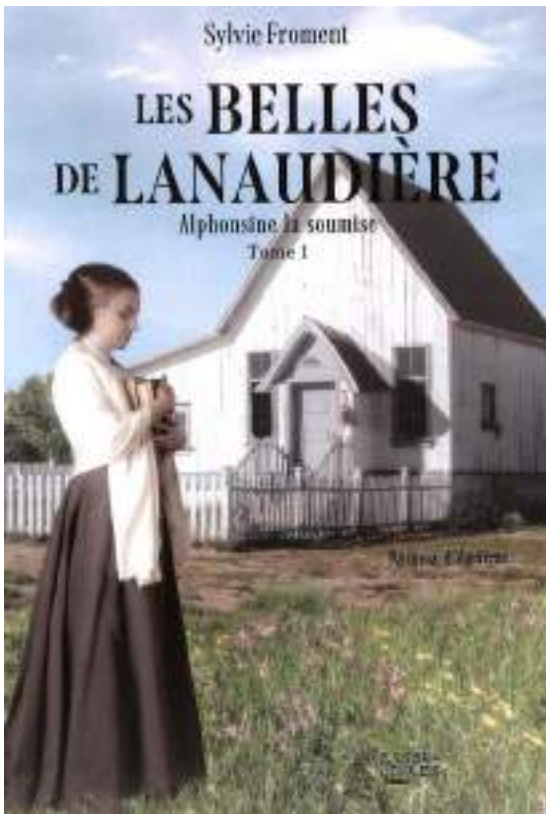




Coups de coeur des abonnés

Connaissez-vous la section Coup de coeur de votre bibliothèque ?

Il s'agit d'une étagère où sont rassemblés les ouvrages qui vous sont recommandés au fil du temps par les membres du Cercle littéraire de Saint-Jacques, et les coups de coeur des abonnés.



Une autrice de Saint-Jacques à découvrir !



Le roman d'époque Les belles de Lanaudière, Alphonisine la soumise tome 1, a été publié aux éditions Essor.

Il raconte l'histoire des grands-parents paternels de l'auteure, surtout celle de son grand-père, enseignant et inspecteur d'école dans tout Lanaudière, entre les années 1920 et 1964. Les enfants d'autrefois se souviennent encore de l'inspecteur Adrien Froment. Un parc porte d'ailleurs son nom à Joliette.

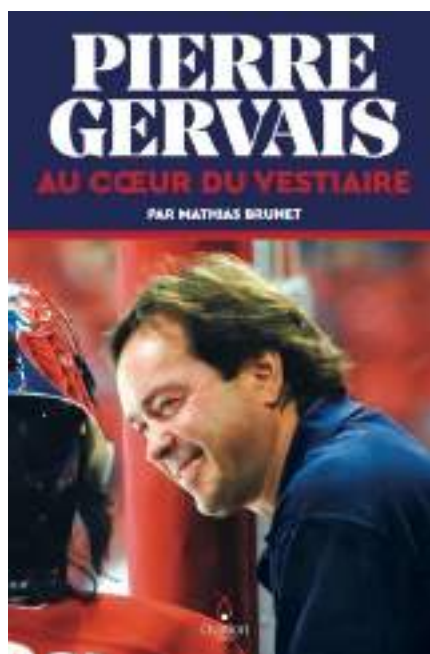
Le roman est disponible à la librairie Martin de Joliette et à la librairie Raffin de Repentigny. Il est également en ligne chez Archambault et chez Renaud-Bray. On peut également se le procurer en format numérique sur Amazon. .

Sylvie Froment est une jeune retraitée de l'enseignement. Elle se met maintenant à l'écriture avec une saga historique inspirée de sa famille.

Coups de coeur récents des abonnés



La petite pharmacie littéraire
Elena Molini



Au cœur du vestiaire
Pierre Gervais



Un lac le matin
Louis Hamelin



Big girl
Mecca Jamilah Sullivan



Fortresses et autres refuges
Rafaële Germain



Petite sale
Louise Mey

L'HEURE DU CONTE (0-36 MOIS)

1,2,3... Saute-mouton!

Samedi 9 mars de 10h30 à 11h30

Les 0-36 mois et leurs parents sont conviés une heure du conte interactive toute spéciale pour eux ! Animée par Danielle Loiseau. Places limitées!

Réservez au 450-831-2296
ou biblio@st-jacques.org

 BIBLIOTHÈQUE MARCEL-DUGAS



Explorer la planète avec Pierre-Luc

Un tour du monde pour s'initier au voyage

Une activité pour les jeunes aventuriers!



ACTIVITÉ GRATUITE !
INSCRIPTION AU :
[BIBLIO@ST-JACQUES.ORG](mailto:biblio@st-jacques.org)
OU VIA FACEBOOK



 *Explorer la planète.com*

EXPLORER LA PLANÈTE

Samedi 16 mars à 10h00

 BIBLIOTHÈQUE MARCEL-DUGAS

C'est bien connu, Pierre-Luc Côté adore explorer la planète! Dans cette activité « tour du monde » spécialement conçue pour les jeunes aventuriers, il nous présentera ses coups de cœur de voyage et les histoires les plus extraordinaires qu'il a vécues un peu partout dans le monde. Il nous parlera notamment des sumos du Japon, de sa randonnée au Népal pour voir l'Everest, de la biodiversité des îles Galápagos, des grands espaces de la Mongolie, du désert de sel de la Bolivie, des monuments historiques d'Europe, des volcans d'Amérique centrale et des plages paradisiaques de la Polynésie française. En chemin, il nous présentera également quelques surprises bien dépaysantes...! Une conférence parfaite pour s'initier au voyage et donner le goût de partir à l'aventure! Pour les 5 à 13 ans et leur famille.

Oyez, oyez



**POUR TOUT
SAVOIR SUR LE
CAMP DE JOUR
ÉTÉ 2024**



**Saint-
Jacques**

L'Air en Fête
Créateur de sourires

**[airenfete.com /camps-de-
jour/saint-jacques/](https://airenfete.com/camps-de-jour/saint-jacques/)**

**Nous sommes fiers de collaborer avec l'Air en
fête pour vous offrir un été au camp
rempli de sourires.**

- Offert aux enfants de 5 à 12 ans
- Les inscriptions en ligne débutent le 20 mars à 9H00
- Offert 8 semaines - du 24 juin au 16 août
- Inscription à la semaine - Profitez de la politique familiale
- Admissible au crédit d'impôt pour frais de garde
- Service de garde facultatif
- Activités spéciales tous les vendredis (Vendredi fou)
- Fête d'ouverture la première semaine et de fermeture la dernière
- Semaines thématiques, animations spéciales, jeux d'eau, bricolages, jeux sportifs, récréatifs et collectifs, et plusieurs autres surprises!

ANIMATEURS RECHERCHÉS
airenfete.com/emploi

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

SAINT-JACQUES ANNONCE UNE CONFÉRENCE DE MADAME MARTHE LAVERDIÈRE

Saint-Jacques, le 21 février 2024 – La Société d'horticulture et d'Écologie de la Nouvelle-Acadie (SHÉNA) accueillait monsieur Albert Mondor. Le célèbre horticulteur, présentait sa conférence : Culture des plantes sur les murs et plafonds. La municipalité ainsi que la SHÉNA ont profité de son passage pour annoncer la venue de madame Marthe Laverdière, avec la conférence « le fameux pouce vert », l'événement se tiendra le samedi 4 mai 2024, à 10h30, à l'église de Saint-Jacques.

« Nous sommes heureux de présenter la conférence de madame Laverdière dans le cadre de notre journée de l'environnement, le 4 mai prochain. Nous avons travaillé conjointement avec les responsables de la SHÉNA pour présenter cette conférence qui s'ajoute aussi aux célébrations du 250e de notre municipalité. En espérant que nos citoyens seront au rendez-vous » Mentionnait Madame Josyanne Forest, Mairesse de la municipalité.

« La SHÉNA est très heureuse de cette collaboration avec la municipalité et nous avons déjà un projet en tête pour l'année prochaine. » Dominic Brunelle, président de la SHÉNA.



Les billets pour la conférence de madame Laverdière sont en vente dès maintenant, au lepointdevente.com, au coût de 20\$, admission générale.

La Municipalité de Saint-Jacques fondée en 1774, est la plus ancienne de la MRC de Montcalm. De plus nous profitons de l'année 2024 pour célébrer et souligner notre culture acadienne avec de nombreuses activités tout au cours de l'année.

Nous remercions notre commanditaire EBI de contribuer à cette journée de l'environnement et nous remercions également La caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie, partenaire historique du 250^e de la Municipalité.



4 mai

Journée de l'environnement



Distributions (Quantité limitée et 1 par résidence)

- Arbres variés
- Fleurs
- Fines herbes
- Compost (Derrière l'église, apportez vos contenants)

Informations

- Programme des couches et culottes d'entraînement lavables
- Programme des produits d'hygiène féminine réutilisables
- Programme d'achat d'un arbre mature pour les nouvelles constructions sur terrain vacant.

Ventes (argent comptant /crédit)

- Baril récupérateur d'eau de pluie (70\$)
- Petit bac de compost (5\$)
- Pomme de douche fixe (5 \$)
- Drapeau du 250^e (12 \$)

FOOD TRUCK sur place
de 11 h à 13 h 30



Midi à 16 h

Maison de la Nouvelle-Acadie
98, rue Saint-Jaques









En collaboration avec l'Association forestière de Lanau dière

SPINNING

Par Vanessa Henri

Cet entraînement sur vélo d'intérieur sollicite le système cardiovasculaire et musculaire grâce à la variation des exercices et de l'intensité de l'entraînement. Dynamique et rythmé, cet entraînement saura s'adapter à tous ! Objectif #1 : Bouger dans le plaisir !







	14 ans et plus
	15 janvier 2024 (Excluant la semaine de relâche)
	Mardi et jeudi 18h et/ou 19h15 et samedi, 9h
	140 \$ (1 plage-10cours) ou 260 \$ (2 plages-20 cours)
	Pavillon des Sports du Collège Esther-Blondin
	Bouteille d'eau, serviette et vêtements de sport Vanessa Henri, Kinésiologue 514 776-7441 vhenri.kinesiologue@hotmail.com



J.S TAEKWONDO

Par Jacques Sourdif

Cours de Taekwondo : Maître Jacques Sourdif, entraîneur depuis 1980.

	4 ans et plus
	Inscription en tout temps
	Samedi de 9h à 10h OU 10h à 12h
	85\$ (9h à 10h) ou 125\$ (10h à 12h)
	Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France
	Dobuck.J.S Taekwondo (uniforme) En vente sur place (coût selon le modèle)

Chantal Filion / Maître Jacques Sourdif
450 752-2629
jstaekwondo@videotron.ca



RELOCALISATION DU SERVICE DES LOISIRS

Le service des loisirs est désormais situé
à la mairie au 16, rue Maréchal, Saint-Jacques
loisir@st-jacques.org / 450-839-3671 poste 7673

Semaine de relâche



Dimanche
3 mars

BINGO
Famille

10h30 à 11h30
Maison du Folklore

Lundi
4 mars

Gardiennage avertis



8h30 à 16h00
Centre Culturel du
Vieux-Collège

Mercredi
6 mars



Viens jouer
dehors!

12h à 15h30
Parc Aimé-Piette

Samedi
9 mars

L'heure du conte
0-36 mois



10h30 à 11h30
Bibliothèque

Soirée
aux Flambeaux



18h à 21h
Parc Nature

3 mars : Bingo pour tous !

Apportez vos marqueurs

4 mars : (Inscriptions complètes)

6 mars : Chocolat chaud, beignes,
luge et musique !

9 mars : L'heure du conte :

Sur inscription au
biblio@st-jacques.org



HORAIRE DES ACTIVITÉS DE LA FADOQ

Nouvelles adhésions et renouvellement de cartes de membres à tous les 3^e mardi du mois (13h00 à 15h00)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Viens Bouger 9h30 à 10h30 Responsable : Janette Léveillé 450 916-6532	Chorale 9h00 à 11h00 Responsable : Lucie Mireault-Houle 450-839-6294		Artisanat à partir de 9h00 Responsable : Jacynthe Cyr 450-397-1272	
Billard & ping pong 13h00 à 16h00 Responsable : Gilles Vallières 450 397-1272	Cartes et Bingo 13h00 à 16h00 Responsable : Lise Sicard 450 916-7841	Billard & ping pong 13h00 à 16h00 Responsable : Gilles Vallières 450 397-1272	Pétanque atout 13h00 à 16h00 Responsable : Micheline Arbour 450 839-3946	Billard & ping pong 13h00 à 16h00 Responsable : Gilles Vallières 450 397-1272
	Billard & ping pong 13h00 à 16h00 Responsable : Gilles Vallières 450 397-1272		Billard & ping pong 13h00 à 16h00 Responsable : Gilles Vallières 450 397-1272	
	Danse 19h00 à 20h30 Responsable : Gilles Vallières 450 397-1272			

Le whist : 8 mars, 12 avril
 Soirées de danse : 15 mars, 19 avril
 Super Bingo : 26 avril
 Tournoi de pool : 29 mars, 26 avril

Les Dimanches Déjeuners des Chevaliers de Colomb

10 mars de 8h00 à 11h30
14 avril de 8h00 à 11h30

7\$ / personne (13 ans et +)
 Gratuit pour les 12 ans et moins









 Centre culturel du Vieux-Collège

CONFÉRENCE

CONSERVATION DES LÉGUMES

Vincent Destroismaisons, Conférencier

Les étapes de conservation des aliments, les attitudes du bon conservateur, et finalement les différents outils et techniques pour la conservation des légumes du printemps, de l'été et de l'automne (caveau, salaison, séchage, lactofermentation, cannage, congélation).

	Tous
	20 mars 2024
	19h15
	Gratuit pour les membres et les 16 à 25 ans / 7\$ pour les non-membres
	Grande salle du Centre culturel du Vieux-Collège
	Dominic Brunelle tél : 450 417-3704



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT-TRANSPORT (65 ANS ET +)

Le Centre d'Action Bénévole Montcalm propose un service d'accompagnement-transport bénévole aux personnes de 65 ans et plus ayant besoin de se déplacer pour des raisons médicales.

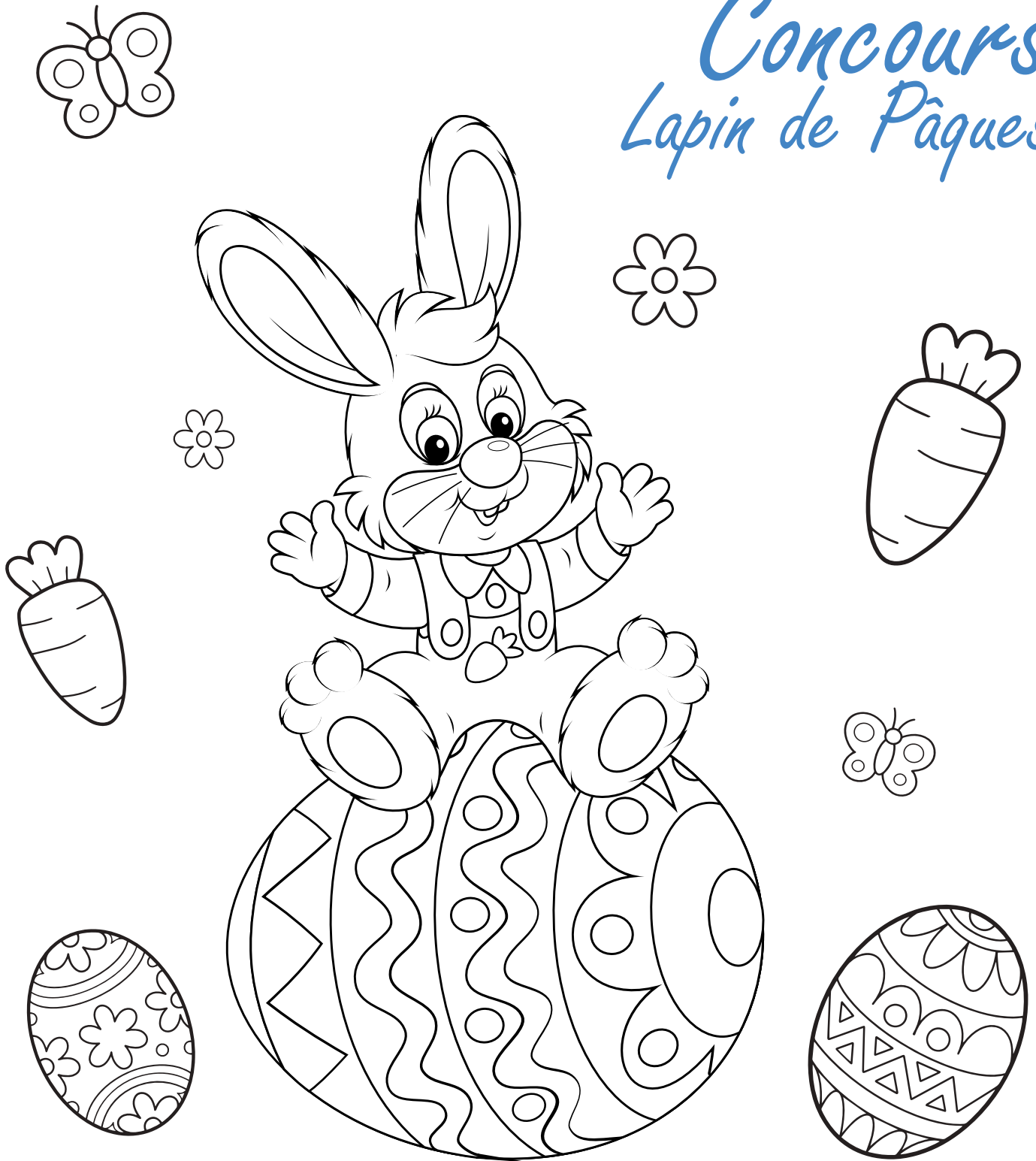
Prenez note que vous devez répondre aux critères d'admissibilité et faire votre demande au minimum 5 jours à l'avance.

Le coût du transport est variable selon le lieu de la résidence et de la destination. Des frais d'adhésion annuelle de 15 \$ vous seront demandés à l'inscription.

Pour plus de détail, consultez notre site web (cabmontcalm.com/nos-services) ou composez le 450 839-3118 / 1 888 839-3440 poste 225 et laissez un message vocal avec vos coordonnées.



Concours Lapin de Pâques



Nom de l'enfant : _____ Âge : _____

Adresse complète : _____ Téléphone : _____

Conditions : Être résident de Saint-Jacques / Un seul dessin par enfant sera accepté.

Vous devez apporter votre dessin à la Mairie au 16, rue Maréchal durant nos heures d'ouverture OU via courriel au communication@st-jacques.org

Date limite : 25 mars à 16H00

